

Panorama de la Martinique

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km ²
Situation géographique	Arc antillais – New York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Guadeloupe à 200 km
Langues parlées	Français + Créole
Monnaie	Euro
Statut	Département et Région d'Outre-mer et Région Ultrapériphérique
Rang mondial IDH (2005)	23
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au CESE
Représentation de l'État	Préfet

Repères historiques : un long chemin vers la départementalisation

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale des européens dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du 2^e millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawaks, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. JC. Entre le X^e et le XIV^e siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les indiens Caraïbes ou Kalina. Christophe Colomb découvre la Martinique, qu'il nomme *Madinina* (« île aux fleurs »), le 15 juin 1502. L'île devient française en 1635 et fait alors partie de la Compagnie des Isles d'Amérique créée par Richelieu ; son statut institutionnel est celui d'une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île à mesure des conquêtes de terres arables au détriment du peuple des *Caraïbes* et dans le cadre d'un système économique basé sur l'esclavage. Le « Code Noir » de 1685 organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, date à laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion de Victor Schoelcher.

Le 8 mai 1902, l'éruption de la Montagne Pelée détruit entièrement la ville de Saint-Pierre, capitale de l'époque et principal centre économique, tuant ses 30 000 habitants. Fort-de-France devient alors la capitale de la Martinique. Portée par les leaders communistes d'après guerre, tel que Aimé Césaire (1913-2008), la proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental conduit à ériger la Martinique en département français le 19 mars 1946. En 1983, la Martinique devient une région monodépartementale. Le 24 janvier 2010, le référendum soumis aux électeurs martiniquais a permis la création d'une collectivité unique exerçant les compétences dévolues au Département et à la Région, régie par l'article 73 de la Constitution.

Organisation institutionnelle : consensus pour une collectivité unique

Le cadre institutionnel de l'outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Martinique est un Département et une Région mais, à la différence de ses homologues de métropole, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé ce double ancrage institutionnel, en créant la dénomination de « Départements et Régions d'Outre-mer » (DROM). Les DROM sont régis par le principe de l'identité législative. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités ». Les collectivités des DROM ont bénéficié du transfert de nouvelles compétences et de moyens de l'Etat, depuis le 1^{er} janvier 2005. A l'exception des communes, chaque collectivité dispose d'un domaine dans lequel elle tient un rôle de coordinateur : le Département définit et met en œuvre la politique d'action sociale et la Région est coordinatrice du développement économique. Suite au référendum de janvier 2010, la nouvelle collectivité unique, en cours de préparation, devrait voir le jour en 2014.

Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

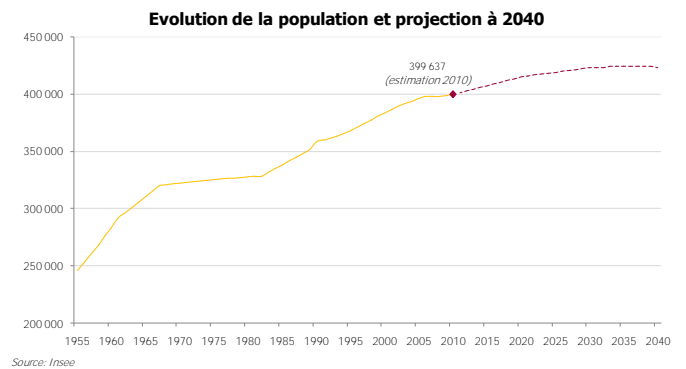
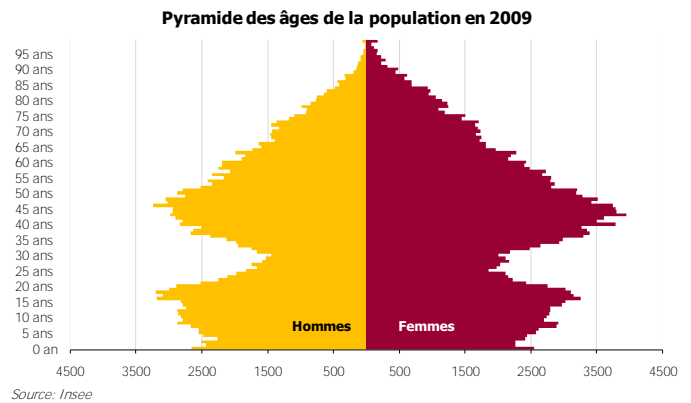
La population martiniquaise a atteint 399 637 habitants en 2010, soit 0,6 % de la population française totale, et un cinquième de la population domienne. La densité de la population est élevée, avec 354 hab./km², et concentrée dans le centre de l'île, autour de Fort-de-France (957 hab./km²).

La Martinique se caractérise par le vieillissement de sa population. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent un habitant sur cinq. Selon les projections de l'INSEE, cette dynamique serait de plus en plus soutenue dans les années à venir, avec une proportion de personnes de plus de 60 ans qui atteindrait 27,6 % de la population totale en 2020, et près de 40 % en 2040.

Indicateurs démographiques

Population au 1 ^{er} janvier 2010 (estimation)	399 637
Part des moins de 19 ans (2009, %)	27,7
Part des 20 – 59 ans (2009, %)	52,5
Part des plus de 60 ans (2009, %)	19,8
Densité de la population (2010, hab./km ²)	354
Taux de croissance annuel moyen de la population (2000-2010, %)	0,4
Taux de natalité (2009, ‰)	12,9
Taux de mortalité (2009, ‰)	7
Taux de mortalité infantile (2009, ‰)	9,3
Indicateur conjoncturel de fécondité (2008)	2,11
Espérance de vie à la naissance (H/F, 2008)	77,6/83,8

Source: INSEE



PANORAMA DE L'ECONOMIE

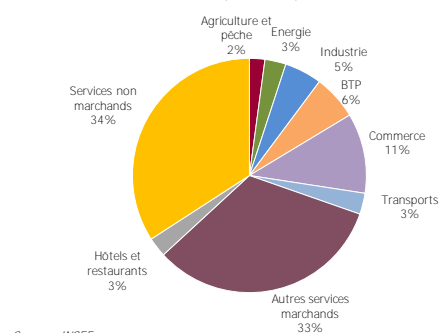
L'économie de la Martinique a bénéficié d'une croissance soutenue entre 1996 et 2006 (+3,1 % en moyenne par an en volume) tirée par la consommation et l'investissement. Celle-ci s'est accompagnée d'une tertiarisation accrue de ses activités. Un renversement de tendance s'est opéré à partir de 2007 avec une décélération de la croissance (+0,9 % sur un an) et un recul en 2008 (-0,3 %), résultant de la faiblesse de la demande intérieure et de la contraction de l'investissement. La récession s'est amplifiée en 2009 sous le double effet de la crise économique et financière internationale et de la crise sociale. Selon les comptes économiques rapides, le PIB a décliné de 6,5 % en volume, avec une chute de -23,6 % de l'investissement et une baisse plus modérée de la consommation des ménages (-2,9 %).

Principaux indicateurs économiques

PIB (estimation 2009, Mds €) ¹	7,7
Taux de croissance du PIB ¹ (2009, %, en volume)	- 6,5
PIB / habitant (estimation 2009, €)	19 160
Taux d'inflation (glissement annuel au 31/12/2010, %)	+ 1,7
Total des importations (2010, M€)	2 541,9
Total des exportations (2010, M€)	357,6
Solde commercial (2010, M€)	-2 205,2
Taux de couverture ² (2010, %)	14,1
Taux de dépendance de l'extérieur ³ (2010, %)	33
Dépenses de l'Etat (2009, Mds €)	2,9
Dette des collectivités de la Martinique (2009, % du PIB)	10

¹ estimation provisoire CEROM, ² exportations/importations, ³ importations/PIB
Sources : INSEE, CEROM, Douanes, Trésorerie Générale de la Martinique

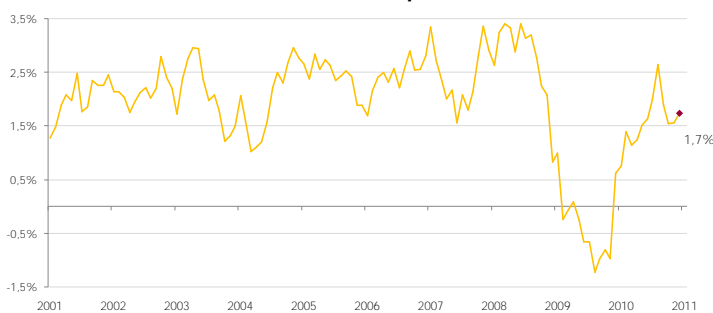
Répartition de la valeur ajoutée (2007, %)



Source: INSEE

Une hausse des prix contenue en 2010

Glissement annuel de l'indice des prix à la consommation



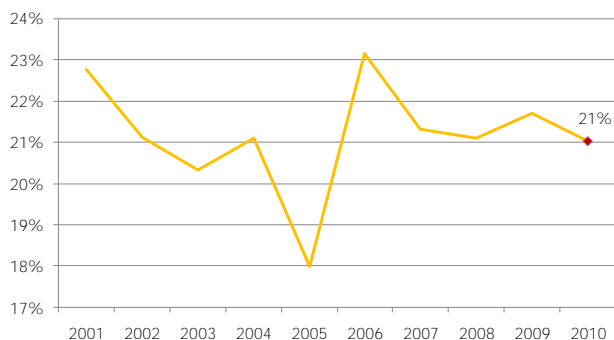
Entre 2001 et 2010, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,96 % par an, les pics étant principalement dû à l'évolution des prix de l'énergie.

En 2010 et pour la troisième année consécutive, la hausse des prix locale est inférieure à celle de la France (+1,7 % contre +1,8 %).

Un taux de chômage élevé

Le marché du travail se caractérise par la prédominance de l'emploi salarié dans le secteur des services, et par un taux de chômage élevé.

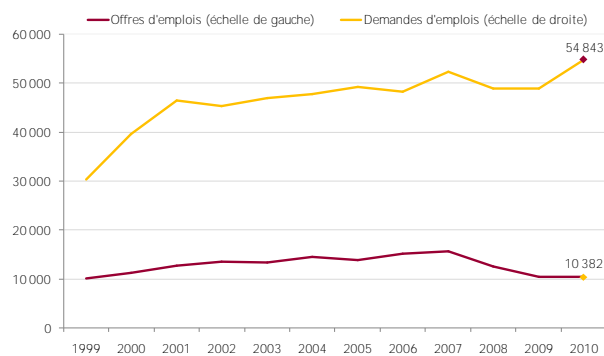
Evolution du taux de chômage



Source : INSEE - enquête emploi

Le taux de chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail) s'est établi à 21,2 % en moyenne de 2001 à 2010. L'âge constitue un facteur discriminant face au chômage. En 2010, le taux de chômage des jeunes actifs (moins de 25 ans) s'établit à 62,2 % contre 20,9 % pour les personnes âgées de 25 à 49 ans.

Marché du travail



Source : SMTP - Pôle emploi, Dares

Emplois salariés par secteur

	1999	2009	Part en 2009	Variations 2009/2008	Variations 2009/1999
Agriculture, sylviculture et pêche	6 029	4 154	5,5%	0,6%	-31,1%
Industries - Energie et Eau	7 043	8 123	10,7%	-5,2%	15,3%
Construction	5 360	6 971	9,2%	-12,9%	30,1%
Services marchands dont:	40 501	47 741	62,7%	-4,1%	17,9%
Commerce	14 608	15 328	20,1%	-2,5%	4,9%
Transport	3 074	4 280	5,6%	0,2%	39,2%
Tourisme	4 824	4 490	5,9%	-5,9%	-6,9%
Autres services marchands	17 995	23 643	31,1%	-5,4%	31,4%
Services non marchands	7 234	9 112	11,4%	-4,1%	26,0%
Total	66 167	76 101	100%	-5%	15,0%

Source : Pôle emploi - Unistatis; Fichier de la statistique annuelle des établissements affiliés : hors fonction publique

L'emploi est marqué par la prédominance du secteur tertiaire, qui représente 74,7 % de l'emploi salarié.

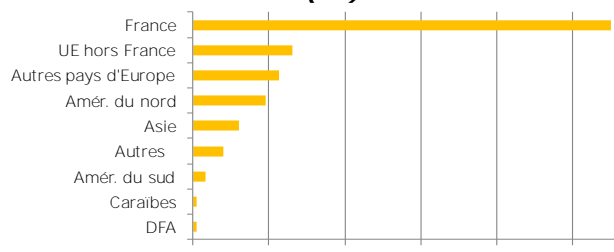
La communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) constitue le principal bassin d'emploi de l'île avec 62,6 % de l'emploi salarié sur son territoire.

En 2007, l'emploi public représente 34 845 personnes, réparties selon 3 statuts : la fonction publique d'Etat pour 40,5 % des effectifs, la fonction publique territoriale (40,4 %) et la fonction publique hospitalière (19,1 %).

Déficit structurel du commerce extérieur

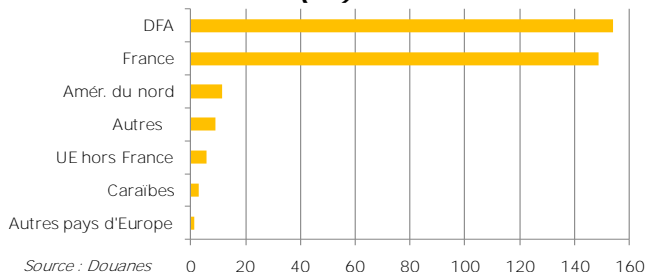
L'énergie concentre un poids important dans les échanges commerciaux de la Martinique, en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles) qui exporte des carburants raffinés. Cela explique que les DFA demeurent les principaux partenaires à l'exportation, alors que la France et l'Union européenne sont les premiers fournisseurs. Le commerce régional (hors énergie) est, quant à lui, embryonnaire. Le déficit de la balance commerciale a atteint plus de 2,2 Mds d'euros en 2010.

Principaux fournisseurs en 2010 (M€)



Source : Douanes

Principaux clients en 2010 (M€)



Source : Douanes

Principaux produits exportés

	2010 (M€)	part en 2010 (%)
Produits pétroliers raffinés et coke	162,3	45,4%
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	96,6	27,0%
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	50,3	14,1%
Matériels de transport	15,0	4,2%
Produits métallurgiques et métalliques	5,2	1,5%
Déchets industriels et ménagers	4,7	1,3%
Total exportations	357,6	

Principaux produits importés

	2010 (M€)	part en 2010 (%)
Hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives	386,9	15,2%
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	362,3	14,3%
Matériels de transport	265,4	10,4%
Produits pétroliers raffinés et coke	232,7	9,2%
Produits informatiques, électroniques et optiques	159,5	6,3%
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	149,8	5,9%
Total importations	2 541,9	

Source : Douanes

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE

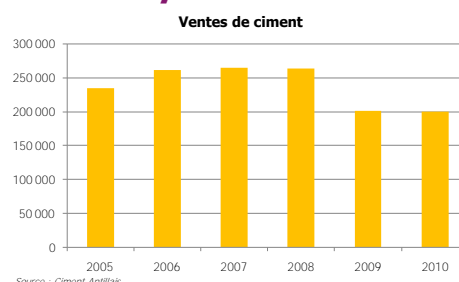
La Martinique présente les caractéristiques d'une économie « moderne » et diversifiée. Les services (marchands et non marchands) constituent la principale source de création de richesse. Leur poids dans l'économie s'est ainsi accru de huit points en dix ans. Les secteurs du BTP et du tourisme, peinent à se maintenir sur la période, alors que l'agriculture est soumise aux aléas climatiques. Les filières traditionnelles (banane, canne – sucre- rhum) jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

Indicateurs sectoriels	2009	2010	Var. 10/09
Canne à sucre (tonnes)	233 294	202 228	- 9,4 %
Expéditions de bananes (tonnes)	172 230	188 546	+ 9,5 %
Ventes de ciment (tonnes)	200 774	200 189	- 0,3 %
Chiffre d'affaires de la grande distribution (millions d'euros)	459,8	503,5	+ 9,5 %
Passagers à l'aéroport (milliers)	1 496,3	1 556,7	+ 4,0 %

Sources : CTCS, Fel Hebdo, Ciment Antillais, DRCCRF, CCIM

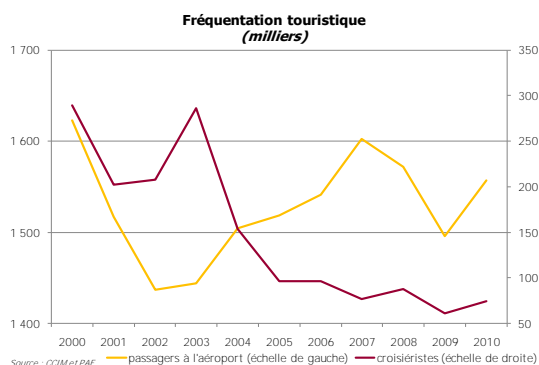
BTP : un secteur pourvoyeur d'emplois qui a perdu de son dynamisme

Le BTP a joué un rôle clef dans la croissance économique de la Martinique jusqu'en 2007. Il contribuait à 6 % de la création de richesse de la Martinique en 2007, et employait près de 7 000 personnes, soit 9,2 % des effectifs salariés, en 2009. L'activité du secteur a été pénalisée par le ralentissement de la commande publique et les incertitudes sur l'évolution des dispositifs de défiscalisation, qui ont entraîné un ralentissement qui s'est nettement accentué depuis la crise de 2009.



Source : Ciment Antillais

Tourisme : une situation toujours difficile



Source : CCIM et PAF

Le tourisme participe à la diversification économique. C'est l'un des secteurs les plus intégrés dans l'économie grâce à sa forte intensité en main d'œuvre directe et indirecte. La branche de l'hôtellerie-restauration emploie 4 500 salariés en 2009, soit 5,9 % des effectifs salariés et représente 5,9 % des entreprises en 2010.

Alors que la Martinique accueillait près d'un million de touristes en 1999, ils n'étaient que 620 000 touristes en 2010, soit 2,8 % des touristes de la région, ce qui ne place le département qu'en 10^{ème} position des destinations caribéennes. Leurs dépenses se sont élevées à 275,4 M€.

FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'activité bancaire et financière de la Martinique s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés, certains disposant d'une implantation locale, d'autres intervenant directement depuis la métropole. Fin 2010, 21 établissements de crédit locaux sont recensés à la Martinique, se répartissant selon les quatre catégories suivantes : cinq banques affiliées à l'Association Française des Banques (dont la Banque Postale) ; six banques mutualistes et coopératives ; sept sociétés financières ; trois institutions financières spécialisées. Ces établissements totalisent 151 agences bancaires et emploient 1 458 agents (hors Banque Postale). La conjoncture financière en 2010 a été marquée par une stabilisation de la sinistralité et la reprise de la progression des encours bancaires, portés notamment par les crédits aux ménages.

Entreprises	Ménages	
Coût du crédit aux entreprises (jan. 2011)	Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 646
Taux moyen pondéré global	4,45 %	Nombre d'habitants par guichet automatique
Court terme	6,07 %	Nombre de comptes bancaires par habitant
Moyen et long terme	4,09 %	Nombre de cartes bancaires par habitant
Encours bancaires (tous EC)	3 281,5 M€	Encours bancaires (tous EC)
crédits d'exploitation	+16,4 %	crédits à la consommation
crédits d'investissement	+4,1 %	crédits à l'habitat
crédits immobiliers	-2,8 %	
Actifs (EC locaux)	1 278,7 M€	Actifs (EC locaux)
dépôts à vue	+8,3 %	dépôts à vue
épargne liquide ou à court terme	-8,4 %	épargne liquide ou à court terme
épargne à long terme	+13,8 %	épargne à long terme
Taux de créances douteuses brutes (EC locaux, tous agents)	6,7 %	Taux d'épargne (2007)
Personnes morales en interdiction bancaire	2 338	Personnes physiques en interdiction bancaire
Incidents de paiement sur effet	3 954	Dossiers de surendettement

Source : IEDOM au 31/12/2010; les variations sont annuelles; taux d'épargne : INSEE

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : P. LA COGNATA

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : juillet 2011 – Dépôt légal : juillet 2011 – ISSN 1952-9619